

Préconisations pour les prélèvements microbiologiques

PRE-PR-IN-010 Version : 2 Applicable le : 16-11-2023



1 OBJET - DOMAINE D'APPLICATION

L'objectif de cette instruction est de décrire les différentes étapes de divers prélèvements microbiologiques : prélèvement vaginal, prélèvement urétral, prélèvement de gale, prélèvements pour recherche de dermatophytes...

2 RESPONSABILITE

Sous la responsabilité des biologistes habilités.

3 MATERIEL ET CONSOMMABLES :

Les commandes sont gérées par un technicien responsable, réalisées sur les bons de réapprovisionnement :

- Lames 76 x 26 mm bords rodés
- Lamelles
- Eau physiologique NaCl 0,9%
- · Gants non stériles (grande réserve)
- Curettes
- Coupe ongles
- Ciseaux
- Scalpels
- · Boîtes de Pétri vides
- Speculum
- Ecouvillon + milieu de transport Eswab (bouchon rose)
- Ecouvillon + milieu de transport UTM rose (bouchon rouge)
- Tube avec milieu de transport M4RT rose (bouchon violet) (écouvillon fourni à part)



Préconisations pour les prélèvements microbiologiques

PRE-PR-IN-010 Version : 2 Applicable le : 16-11-2023





De gauche à droite : **tube rose** pour prélèvements cutanés ou des muqueuses, **tube rouge** pour recherche de chlamydia/ gonocoque ou de Mycoplasma genitalium, **tube violet** pour recherche de virus respiratoires et d'herpès

4 PRELÈVEMENTS POUR RECHERCHE DE DERMATOPHYTES:

S'informer du contexte clinique (contage familial, pratique de la piscine, contact avec des animaux...) et d'un éventuel traitement antifongique. Un prélèvement doit être évité dans les 15 jours suivant un traitement local (hors filmogène) et dans les 3 mois suivant un traitement filmogène ou par voie systémique.

Mettre des gants

- Squames : prélever de préférence à la périphérie des lésions à l'aide d'une curette à usage unique. Recueillir les squames obtenues dans une boite de pétri.
- Teignes : gratter à la périphérie de la lésion afin de recueillir de petits cheveux cassés susceptibles d'être atteints.
- Ongles : gratter sous l'ongle, à la limite entre la zone saine et la zone atteinte avec une curette à usage unique. Si nécessaire, couper l'ongle le plus court possible pour accéder à cette zone.

En cas de lésion suintante, écouvillonner le pus et gratter le plancher de la lésion.

5 PRÉLÈVEMENT POUR RECHERCHE DE GALE :

S'informer d'un éventuel traitement antiparasitaire récent, d'une notion de contage dans la famille.

Mettre des gants.

Après repérage des lésions les plus évocatrices (vésicules perlées), gratter délicatement la vésicule à l'aide un scalpel (sans faire saigner). A l'aide d'une curette, gratter le plancher cellulaire mis en évidence. Mettre le prélèvement en suspension dans une goutte



Préconisations pour les prélèvements microbiologiques

PRE-PR-IN-010 Version : 2 Applicable le : 16-11-2023



d'eau physiologique déposée sur une lame identifiée. Déposer une lamelle par-dessus et procéder à la lecture au microscope.

<u>6 PRÉLÈVEMENT VAGINAL :</u>

S'informer du contexte clinique (douleurs, pertes anormales, simple contrôle...) Mettre des gants.

Après mise en place d'un spéculum à usage unique, écouvillonner les parois vaginales à l'aide un écouvillon Eswab (prélèvement vaginal et recherche de gonocoque par culture). Un prélèvement d'endocol est réalisé pour recherche de Chlamydia/gonocoque par PCR (tube à bouchon rouge et milieu liquide rose).

Si lésions évocatrices d'herpès, prélever les lésions en grattant le plancher cellulaire à l'aide d'un écouvillon. Celui-ci sera ensuite déchargé dans un tube contenant un milieu de conservation pour virus (tube à bouchon violet, milieu liquide rose)

7 PRÉLÈVEMENT URÉTRAL :

S'assurer de l'absence de traitement antibiotique récent.

A réaliser idéalement avant miction et avant toilette.

Mettre des gants

Prélever à l'aide d'un écouvillon Eswab orange (écouvillon fin) les sérosités au niveau du méat urétral.

8 ARCHIVAGE, GESTION DES DECHETS, GESTION DES STOCKS ET DES COMMANDES

- « Modalités de classement et d'archivage » Réf : DOC-DO-IN-003
- « Gestion des stocks » Réf : SEA-AP-IN-001
- « Tri des déchets » Réf : HYS-DE-IN-002
- « Conservation des échantillons en cas de panne » Réf : ANA-GE-GP-IN-001

9 BIBLIOGRAPHIE:

Remic

Parasitologie et mycologie médicale, éditions Elsevier